



Comité directeur Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> Tous sujets d'actualités	<u>Date de rédaction</u> 29 septembre 2021
<u>Date / heure de début / durée</u> 18 septembre 2021 - 14h/19h 19 septembre 2021 - 9h/12h	<u>Rédacteur</u> Dominique DELGOVE
<u>Lieu</u> Hôtel IBIS Paris-Rungis	<u>Nom du fichier</u> CR CD 004 DD 19/09/2021
<u>Participants</u> Membres du Comité directeur (voir liste de présence) Directrice administrative DTN	<u>Destinataires</u> CD FFB Salariés FFB Ligues <u>Publication</u> Site FFB

ORDRE DU JOUR

Samedi 18 septembre 2021

1 MOT DU PRÉSIDENT	2
2 RESSOURCES HUMAINES	2
3 POLE COMMUNICATION : eBoutique - démarrage gestion sportive Carambole (E2i)	2
4 POLE FORMATION : évolution du règlement formation FFBillard	3
5 SITUATION FINANCIERE - CALENDRIER - BUDGET - DISPOSITIONS FINANCIERES	3
6 BILLARD ON LINE	4
7 PROJET FEDERAL	4
8 GESTION DES LICENCES - DEMARRAGE DE LA SAISON - EVOLUTIONS APPORTEES	5
9 OPERATIONS REBOOST 3	5
10 MISE A JOUR DES TEXTES : STATUTS - REGLEMENT INTERIEUR - CHARTE D'ETHIQUE	6

Dimanche 19 septembre 2021

11 TRAVAUX DES COMMISSIONS	6
12 POLE SPORTIF : JOUEURS ETRANGERS - REFORME CHAMPIONNATS	7
13 QUESTIONS DIVERSES - CLOTURE DE LA REUNION	8

1/ Mot du Président

Le président Jean-Paul SINANIAN souhaite la bienvenue aux membres du Comité directeur et leur souhaite une bonne réunion (*voir texte en annexe*).

2/ Ressources humaines (Jean-Paul SINANIAN)

Une rupture conventionnelle de contrat a été signée en juin dernier entre la FFBillard et Rose-Marie IGLESIAS.

Afin de procéder au remplacement de Rose-Marie, Valérie JAN, comptable, a été embauchée (contrat à mi-temps) à compter du 23 août dernier. Véronique se charge de l'initier au fonctionnement de la FFBillard.

Par ailleurs, un étudiant en alternance, Alexandre MORAGUES, a été recruté sur Montpellier et a débuté ses missions depuis le 6 septembre.

Alexandre travaillera en étroite collaboration avec Nicolas HENRIC et Eric DORIZON, président du pôle communication et développement.

3/ Pôle communication (commissions « communication » - « développement et SI »)

• E-boutique

Les relations entre la FFBillard et notre partenaire alimentant la e-boutique s'étaient détériorées, entraînant la rupture de notre partenariat et la disparition du lien sur le site web.

Il n'y a pas d'engagement immédiat, car un cahier des charges devra être établi et celui-ci entrera dans le cadre de la refonte de notre site internet.

Il faut chercher une solution transitoire afin de gérer les équipements pour l'international.

Dans l'attente d'une nouvelle e-boutique, le comité directeur charge Viviane, Nicolas et Renaud d'acquérir les tenues nécessaires aux joueurs des prochaines compétitions internationales, en particulier en US Inter et en WC3B où l'UMB a décidé de changer la tenue pour des polos à manches longues.

Par la suite, un groupe de travail, défini par le bureau, sera chargé d'étudier les diverses questions à aborder dans la conception de la nouvelle e-boutique :

- Quels sont nos besoins ?
- Quels prestataires contacter ?
- Quelle est la tenue des équipes de France ?
- Quels sont les partenaires ?

Cette nouvelle e-boutique entrera dans le cadre d'un nouveau site fédéral, mieux adapté.

• Gestion sportive Carambole

Cette gestion a été confiée et développée par E2i.

C'est un long chantier, pas encore parfait, mais qui progresse de façon positive grâce aux efforts d'Alberto et de David.

Plusieurs volets sont en cours de finition :

- Classements
- Classification
- Inscriptions des équipes
- Calendrier des compétitions

Certaines ligues se sont appropriées ce nouvel outil et ont déjà enregistré des résultats de compétitions.

Plusieurs communications ont été effectuées vers les ligues (visioconférences) et les responsables sportifs (BeSport).

Afin d'aider tous les acteurs de ce dispositif, un mini site est accessible sur le site fédéral avec des tutoriels vidéos et la présentation des fonctionnalités.

Plusieurs mails seront envoyés vers les ligues, comités départementaux et clubs afin de les aider à la prise en main de ce nouvel outil.

Celui-ci sera complété progressivement avec de nouvelles fonctionnalités.

Les premiers retours sont positifs par sa facilité d'utilisation.

La gestion du 5 Quilles ne se fera pas dans l'immédiat. Cela fera partie du développement ultérieur.

La prochaine amélioration concernera l'ergonomie.

Pour des demandes d'amélioration ou de problèmes à gérer, Alberto demande à veiller au respect de la hiérarchie :

- le responsable club s'adresse au responsable de son comité ;
- le responsable comité s'adresse au responsable de sa ligue ;
- le responsable ligue s'adresse au responsable FFBillard.

4/ Pôle formation (Hervé GAVLAK)

Afin d'obtenir un plus grand nombre de clubs labellisés « Ecole de billard », plusieurs critères ont été mis en place :

- la diminution du nombre de CFA : 3 au lieu de 4.
Ceci devrait inciter les petites structures à franchir le pas ;
- l'augmentation des critères permettant une meilleure efficacité ;
- la nomination d'un coordonnateur, responsable de la communication ;
- la création d'une séance mensuelle (animation grand public).

4 stages de formation ont déjà été organisés depuis juin et 21 sont programmés dans les 3 prochains mois.

Il n'y a pas eu de DFI en 2020, ni en 2021.

Des modifications ont été apportées afin de rendre ce dispositif plus attractif et plus efficace.

L'objectif est de développer le volume des formations en ligne, ce qui permet de diminuer les frais lorsque celles-ci sont organisées en présentiel.

Une réunion d'information sera organisée à l'intention de la trentaine de candidats répertoriés afin de relancer leur formation.

Des modifications ont été apportées dans le règlement « Formation » et sont consultables sur le site fédéral.

Une formation DECF (5 candidats) va débuter début octobre.

La DTN travaille avec le CREPS IDF pour le module général du DEJEPS commun aux autres disciplines sportives en espérant pouvoir développer le spécifique billard début 2022.

La commission travaille également sur la mise en place « d'ateliers d'animateurs » permettant la remise à niveau des formateurs ayant obtenu leur diplôme depuis plusieurs années.

Elle met également à disposition des clubs et des animateurs de nouveaux outils (ex : récemment, « le cahier découverte » à l'attention des jeunes lors des animations).

5/ Situation financière (Viviane ROUCHON)

Depuis le 23 août, Véronique et Viviane sont assistées dans leur travail par Valérie JAN, comptable.

Certaines factures n'ont pas encore été reçues, mais le résultat de la saison 2020-2021, d'abord estimé entre 76 000 et 90 000 € devrait s'élever entre 120 000 € et 130 000 €.

Cette différence s'explique par :

- les compétitions chez Kozoom moins onéreuses que prévues ;
- l'apport plus important de partenaires (Domitys, Chevillotte, Biscuits de Mel) ;
- l'enveloppe « résilience Covid-19 » pas utilisée intégralement.

La plaquette du bilan comptable final 2020-2021 sera présentée au comité directeur début novembre afin d'être validée puis envoyée aux ligues avant le 11 novembre.

Concernant le planning du budget prévisionnel 2022-2023, celui-ci devra s'établir ainsi :

- Budget des commissions transmis au plus tard fin mars 2022 ;
- Travail avec le comité directeur 1^{ère} quinzaine d'avril ;
- Vote du comité directeur début mai pour envoi aux ligues mi-mai puis vote en juin 2022.

Par ailleurs, une réforme des dispositions financières s'avère nécessaire.

Les différentes commissions concernées se réuniront dans les prochains mois afin d'apporter les modifications requises.

6/ Billard on line (Renaud GOUZIEN - Eric DORIZON)

Ce site, nommé BBR (Battle Billard Royal), permet de jouer en ligne au billard avec un autre joueur pouvant être distant de centaines de kilomètres.

La période de test s'étalera de septembre 2021 à juin 2022, sans impact humain, ni financier pour la Fédération, avec la possibilité de mettre un terme si celui-ci était sans intérêt ou de le prolonger en cas de succès.

Réservé aux licenciés FFBillard, les utilisateurs acquittent un droit de participation payant (20 €/an) qui leur donne la possibilité de jouer au billard exclusivement « On Line ».

Ce dispositif pourrait permettre :

- d'accroître le nombre de licenciés ;
- rendre la FFBillard plus attractive pour les jeunes ;
- offrir une nouvelle possibilité de développement ;
- faire rayonner la FFBillard dans le monde du billard en étant la 1^{ère} fédération à s'engager dans ce nouveau domaine.

Quelques modifications ont été établies et validées par le comité directeur sur la convention liant la FFBillard et BBR.

Eric et Renaud veilleront au suivi des licenciés FFBillard sur ce site.

Une communication sera mise en ligne sur le site fédéral.

Les membres présents du comité directeur **valident à l'unanimité** la phase test de ce partenariat avec BBR.

7/ Projet fédéral (Jean-Paul SINANIAN - Marc MASSE)

Le projet fédéral est une obligation du ministère des Sports et de l'ANS qui débouche sur l'attribution de subventions (110 000 €/an + un emploi à temps plein).

C'est un support qui donne une ligne directrice aux 4 pôles, dont l'évolution est possible durant les 4 années de la mandature.

Cette feuille de route vise à favoriser l'évolution des structures (ex : le plan de féminisation).

Le projet fédéral 2021-2024 s'appuie sur :

- La poursuite de certaines actions en cours, jugées utiles, efficaces ;
- L'abandon de certains projets ou actions ;
- L'inscription de nouveaux projets ou actions.

Les principaux éléments saillants du projet fédéral 2021-2024 :

- Le rajout d'un quatrième pôle d'activités, le « Pôle gouvernance » qui vient s'ajouter aux pôles Sportif, Développement-communication et Formation-Jeunesse ;
- La déclinaison, dans le projet fédéral, des deux axes de la politique sportive publique portée dorénavant par l'Agence nationale du sport (ANS) :
 - Haut niveau-Haute performance (Contrat de performance ANS-FFBillard)
 - Développement de la pratique et des effectifs (Contrat de développement ANS-FFBillard) ;
- La reconnaissance du « caractère haut niveau » des quatre disciplines du sport billard pour la période 2022-2024 (contre une seule discipline auparavant) : le billard américain, le blackball, le carambole 3-bandes, et le snooker.

Les plans d'actions des 4 pôles sont :

- **Pôle développement et communication**
 - l'animation
 - le développement
 - l'innovation
 - la recherche et le développement.

- **Pôle sportif**
 - rendre accessible et conviviale la pratique sportive du billard Carambole
 - faire évoluer l'offre sportive pour l'adapter aux attentes d'aujourd'hui
 - poursuivre la structuration de la pratique à haut niveau et obtenir les résultats internationaux correspondants (cf Projet de performance fédéral).
- **Pôle formation et jeunesse**
 - favoriser la structuration et l'organisation des clubs, accompagner leur développement
 - organiser la montée en compétence des écoles de billard des clubs
 - renforcer les relais locaux pour faciliter le déploiement des outils, pour développer l'accompagnement des clubs
 - poursuivre et renforcer les parcours fédéraux de formation.
- **Pôle gouvernance**
 - structurer les relations avec les organes déconcentrés
 - aller vers davantage de démocratie
 - adapter la structure fédérale
 - valoriser le bénévolat
 - assurer le déploiement des sujets d'éthique et d'intégrité.

Les prochaines réunions de travail permettront de déterminer les personnes mobilisées dans l'accomplissement de ce projet, les budgets consacrés ainsi que les calendriers de mise en œuvre.

Ce projet fédéral doit être finalisé et remis au ministère pour le 30 septembre prochain.

Une version synthétique sera transmise aux licenciés de la FFBillard.

Les membres présents du comité directeur **valident à l'unanimité** le projet fédéral présenté.

8/ Gestion des licences (Véronique CARDINEAU - Alberto CASALE)

Après une longue période d'inactivité, plusieurs dispositifs ont été mis en place afin de donner aux pratiquants l'envie de retourner dans les clubs.

Un premier bilan sera effectué fin septembre, puis fin octobre où environ 80 % des licences sont enregistrées. A ce jour les premiers signes semblent encourageants.

Plusieurs communications seront mises en ligne sur le site fédéral, adressées aux ligues, aux comités départementaux, aux clubs et aux licenciés afin de créer une dynamique positive.

L'évolution la plus importante réside dans le contrôle de l'honorabilité, imposé aux fédérations, et la nécessité de faire évoluer le logiciel de saisie des licences.

Un tableau de bord complet sera mis en ligne chaque fin de mois présentant des données statistiques permettant aux ligues, comités et clubs de mettre en place et de suivre leurs plans d'actions.

9/ Reboost (Eric DORIZON)

Comme le rappelle Eric, Reboost est l'objectif n° 1 de cette saison 2021-2022.

L'opération Reboost se décline en 3 actions :

- Reboost « Action 1 » dont l'objectif est de dynamiser la pratique du billard auprès du grand public en installant des billards en extérieur et en organisant des animations ;
Plus de 150 billards BT 700 ont été acquis par les clubs, comités et ligues.
- Reboost « Action 2 » dont l'objectif était de préparer la reprise autour des billards.
Cette opération a été perturbée par la fermeture des clubs jusqu'au 9 juin.
- Reboost « Action 3 » avec 3 objectifs :
 - Axe 1 : régénérer et diversifier les effectifs
 - Axe 2 : augmenter les effectifs des clubs
 - Axe 3 : optimiser l'utilisation des installations.

Un premier pointage sera effectué fin décembre 2021 avec un versement des primes en janvier 2022, puis un second pointage à fin juin 2022, avec le versement des primes complémentaires en juillet 2022.

Les cas nécessitant un traitement particulier (erreur ou omission) seront remontés par les ligues et seront analysés par les responsables de la FFBillard.

Une communication « papier » sera adressée aux clubs fin octobre et une vidéo mise en ligne sur le site.

10/ Mise à jour des textes (Serge LECROART)

Afin d'être en conformité avec les dispositions légales obligatoires et de moderniser nos textes, les statuts et le règlement intérieur ont été révisés par la commission administrative.

Une charte d'éthique et de déontologie a été rédigée par Philippe ZWAENEPOEL et le comité d'éthique.

Ces documents, après corrections, seront transmis dans les prochains jours au comité directeur qui procédera à leur vote.

Ils seront envoyés aux ligues début novembre lors de l'envoi des documents concernant l'AG des 11 et 12 décembre prochains.

Plusieurs sujets feront l'objet de débats dans les prochains mois et lors de la mandature :

- l'organisation d'une ou 2 AG par an
- les salles partenaires : avantages/inconvénients du dispositif
- l'indépendance du conseil des ligues
- les conventions avec les ligues
- le plafonnement des tarifs des organes déconcentrés.

Dans l'immédiat, un sujet a été abordé : la place des mineurs

Dans la loi 2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et à la citoyenneté, l'article 43 modifie l'article 2 de la loi de 1901.

- Un mineur de moins de 16 ans peut créer et administrer (sauf actes de disposition) avec l'accord du représentant légal.
- Un mineur de 16 ans révolus peut créer et administrer (sauf actes de disposition) avec information du représentant légal.

Les membres du comité directeur votent à l'unanimité l'intégration des mineurs dans les conditions citées ci-dessus.

Les articles des statuts et du règlement intérieur seront modifiés et rédigés en tenant compte de cette décision.

11/ Travaux des commissions

- **Commission de communication et de développement**
Voir compte-rendu en annexe

Priorité : Reboost

Continuer à faire connaître les 3 axes et à développer l'image du club idéal.

Continuer à finaliser les contrats avec nos partenaires (Simonis, Saluc, Biscuits de Mel, etc.), la convention avec Kozoom (utilisation d'une solution de scoring lors des compétitions carambole) et Decathlon (contrat à formaliser).

Déterminer une équipe (Marc, Nicolas, Eric,) déterminant les besoins, un cahier des charges et un appel d'offres auprès des billardiers dans l'optique d'avoir quatre billards pour la finale de France 3 Bandes Masters à Rouen et du championnat d'Europe au Cadre à Montbrison.

Continuer à développer nos relations avec les partenaires privés et institutionnels (ANS).

Création d'un nouveau flyer avec nos 4 disciplines montrant que le billard s'adresse à tous les publics, qu'il peut être pratiqué à tout âge. C'est un sport qui rassemble et socialise.

- **Commission formation**
Voir compte-rendu en annexe

Voir point 4 ci-dessus.

- **Commission des juges et arbitres**

Voir compte-rendu en annexe

- **Commission sportive**

Voir compte-rendu en annexe

Modifications mineures apportées aux codes sportifs des 4 disciplines

Réflexion en cours sur l'évolution de l'offre sportive

Modifications apportées au calendrier 2021-2022 pour la D1 à cause des World Cup

Encourager la retransmission des rencontres de D1 (Kozoom ou solution interne)

Création d'une nouvelle catégorie pour le 3 Bandes Jeunes : U25

- **Commission Blackball**

Voir compte-rendu en annexe

Pour le Billard à Poches, gros travail de la commission sportive lors des tournois de cet été à Andernos et à Lille.

Pour la saison 2021-2022 :

- le code sportif va être diffusé
- le calendrier défini
- préparation du championnat du Monde à Albi en 2022
- Elaboration du logiciel BAP permettant une offre à toutes les régions en remplacement de l'ancien
 - Importance du cahier des charges
 - Appel d'offre
 - Choix du prestataire

Ce nouveau logiciel devra être opérationnel pour le début de la saison 2022-2023.

Réforme en cours pour le Blackball avec une amélioration des tournois nationaux qui devraient regrouper 256 joueurs en individuels et 48 équipes en DN1, DN2 et DN3.

- **Commission Billard Américain**

Voir compte-rendu en annexe

- **Commission Snooker**

Voir compte-rendu en annexe

- **Commission administrative**

Voir compte-rendu en annexe

12/ Pôle sportif : joueurs étrangers, réforme championnats

- **Joueurs étrangers**

Sujet : ouvrir la possibilité aux joueurs de nationalité étrangère d'accéder aux sélections nationales.

Pourquoi ?

Des joueurs de nationalités étrangères, européennes et non européennes, participent aux compétitions de la Fédération française de billard. Certains d'entre eux présentent des performances et des profils qui correspondent aux attendus pour intégrer les sélections nationales.

La possibilité d'intégrer ces joueurs dans les sélections nationales, laisserait davantage de possibilités aux sélectionneurs afin d'accroître les chances d'obtenir de meilleurs résultats sportifs à l'international.

Une fédération peut-elle le mettre en place ?

Le droit distingue clairement la nationalité légale ou administrative, et la nationalité sportive dépendant des fédérations internationales. La première est le statut liant une personne à un État souverain fondé sur la filiation, la naissance ou la résidence, et conférant un ensemble de droits et devoirs. La seconde permet de définir la possibilité de participer à une compétition internationale sous les couleurs d'une nation.

De fait, chaque fédération élabore ses règles relatives à la nationalité sportive, indépendamment de la nationalité telle que nous l'entendons dans le code civil.

Dans certains sports, un étranger peut ainsi représenter la France.

Exemples : Pour le football, les règles sont clairement posées : la nationalité est une condition pour jouer en équipe de France. À l'inverse, le rugby prévoit la possibilité, pour des non-nationaux, de défendre les couleurs de leur pays d'accueil.

La Fédération française de billard peut-elle le mettre en place ?

Les fédérations internationales rédigent leurs propres règlements sur le sujet. La FFBillard est membre de 4 fédérations internationales : UMB, WPA, IBSF et BI.

Les sélections doivent être établies dans le respect des règlements de chaque fédération internationale (rôle du sélectionneur et du DTN).

Comment ?

En plus des critères de sélections définies par les sélectionneurs, un cadre doit être défini.

Les membres présents du comité directeur définissent les critères ci-dessous :

- Le joueur peut être européen ou non européen ;
- Il doit résider en France depuis au moins 5 ans ;
- Il n'est pas tenu d'avoir participé aux compétitions de la FFBillard ;
- Il peut avoir participé aux compétitions internationales sous les couleurs d'un autre pays ;
- Il n'y a pas de quotas imposés.

A l'issue d'un vote, les membres présents du comité directeur **valident à l'unanimité** cette proposition.

Les textes seront corrigés afin de mentionner cette décision.

- **Réforme sportive**

Celle-ci concerne les 4 disciplines et l'accèsion à la pratique de haut niveau.

L'offre sportive nationale, voire régionale doit évoluer afin de répondre aux besoins actuels.

Un groupe, sous la conduite de Marcel DEJARDIN est en charge de ce dossier et les informations seront transmises sur l'avancée des travaux.

13/ Questions diverses - clôture de la réunion

Les prochaines réunions du comité directeur se dérouleront :

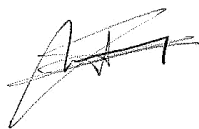
- samedi 11 décembre 2021
- samedi 8 janvier 2022 en visioconférence.

Le prochain conseil des ligues est programmé le samedi 11 décembre 2021 après-midi.

L'AG servant à la présentation du bilan financier de la saison 2020-2021 et au vote des textes est programmée le dimanche 12 décembre 2021 à 9 h à Angoulême.

En l'absence d'autres sujets, Jean-Paul SINANIAN remercie les membres du comité directeur pour leur implication et leur disponibilité ainsi que pour la qualité des échanges et clôture la réunion à 11h45.

Jean-Paul SINANIAN
Président FFB



Dominique DELGOVE
Secrétaire général

